

Séance du 19 janvier 2009
(Reçu en SP de Sélestat le)

Sous la présidence de **M. LOOS Jean-Blaise, Maire.**

Etaient présents : **Mmes. HURSTEL Lucienne, GASCHY Virginie, BOUILLÉ Laurence, SCHWOEHRER Martine et MM. SIMLER Henri, BRAUN Laurent, GASCHY Christophe, LAUFFENBURGER Mathieu, KEUSCH Jean-Jacques, DEMOUCHE Patrice**

Absents excusés : ../..

Secrétaire de séance : **Mme BOUILLÉ Laurence**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 08 décembre 2008

Le conseil municipal **approuve à l'unanimité** le procès-verbal de la séance du 08/12/2008.

2. Virement de crédit n° 01

M. le Maire précise qu'il manque des crédits budgétaires au chapitre 16 du budget pour permettre la prise en charge d'un dernier mandat. Pour permettre cette opération, il y a lieu de procéder au virement de crédit suivant :

c/ 6068 - 300 €
c/ 66111 + 300 €

ADOPTE À L'UNANIMITE

3. Rue de l'École : attribution des marchés

L'avis d'appel public à la concurrence pour l'aménagement de la Rue de l'École à Boesenbiesen, composé de 2 lots, a été envoyé à la publication en date du 10 novembre 2008. L'avis a paru dans les DNA le 13 novembre 2008.

La Personne Responsable du Marché, soit le Maire, s'est chargée de l'ouverture des enveloppes du marché, en date du 10 décembre 2008 à 13h30, en présence des membres de la Commission d'Appel d'Offres. Cette dernière s'est à nouveau réunie en date du 10 décembre 2008 à 20h pour attribuer le marché.

Le Maire expose aux conseillers la décision de la Commission d'Appel d'Offre qui suit :

N° lot	Intitulé	Entreprise retenue	Ville	Montant T.T.C
01	VOIRIE	VOGEL TP SAS	SCHERWILLER	68 996,04 €
02	RESEAUX SECS	CRESA SA	EICHHOFFEN	45 574,90 €
TOTAL				114 570,94 €

ADOPTE À L'UNANIMITE

4. Aménagement local archives (MAIRIE)

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal les observations de la commission de sécurité concernant le bâtiment mairie école et plus particulièrement le grenier. Il a été demandé « d'isoler les dépôts des combles dans un local constitué de parois verticales et un plancher haut coupe-feu de degré 1 heure avec un bloc porte coupe-feu de degré 1/2 heure équipé d'un ferme porte ». Si cette prescription n'était pas respectée il faudrait supprimer tous les dépôts et stockages à cet endroit.

M. le Maire présente un projet de réaménagement des combles en local d'archive. Le montant total des travaux est estimé à 22 457,26 € HT.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **APPROUVE le programme des travaux** tel que présenté dont le coût prévisionnel s'élève à 22 457,26 € H.T;
- **ADOPTE le plan de financement** tel que présenté ;
- **CHARGE M. le Maire** de solliciter les divers organismes pour l'attribution de subvention ;
- **DEMANDE** que les crédits nécessaires soient inscrits au budget primitif 2009
- **AUTORISE** le lancement des consultations des entreprises conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics ;

- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes pièces relatives à cette opération (marchés publics, conventions, etc.).

ADOPTE À L'UNANIMITE

5. Divers et informations

a) Remplacement orgue de l'Eglise

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de la Chorale et du Conseil de Fabrique de Boesenbiesen de remplacer l'orgue électronique actuel.

Différents devis sont présentés au Conseil Municipal. Ce dernier, après délibération,

- **DONNE SON ACCORD** au remplacement de l'orgue électronique
- **RETIENT** le devis de l'entreprise ARPEGES pour un montant de 4 598,66 € HT (soit 5 500 € TTC)
- **DEMANDE** que les crédits nécessaires soient inscrits au budget primitif 2009
- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes pièces relatives à cette opération

ADOPTE À L'UNANIMITE

b) Affaires foncières

o Rue des Champs :

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de rétrocession d'une partie du terrain de M. BRAUN Laurent, sis à l'entrée de la rue des Champs, au bénéfice de la commune. Cette dernière pourrait aménager succinctement l'entrée de ladite rue et la rendre plus praticable. Il s'agit d'un aménagement « provisoire ».

M. le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour réaliser l'arpentage dudit terrain et consulter les entreprises afin de chiffrer l'opération.

Ce point sera abordé lors d'un prochain conseil pour valider la rétrocession et les travaux d'aménagement (coût, plan de financement, etc.)

ADOPTE À L'UNANIMITE

o Chemin de Baldenheim :

L'état du chemin de Baldenheim nécessite des travaux d'entretien avec la pose d'une bi-couche. Ces travaux seront prévus au budget primitif 2009.

ADOPTE À L'UNANIMITE

c) Rapport 2007 du service de l'assainissement

Le rapport annuel de l'assainissement 2007 est présenté aux conseillers municipaux. Ce dernier peut être consulté en mairie.

d) Centre de Gestion du Bas-Rhin : médecine professionnelle et préventive

M. le Maire rappelle que Boesenbiesen adhère au service de médecine professionnelle et préventive créé par le Centre de Gestion du Bas-Rhin. Par courrier du 16/12/2008, ce dernier a précisé que le décret n°2008-339 du 14/04/2008 vient modifier les conditions de mise à disposition du médecin du travail dans le cadre de l'exercice de la mission de santé.

En conséquence, un avenant à la convention d'adhésion, prenant en compte les modifications, a été signé.

ADOPTE À L'UNANIMITE

e) SMICTOM : nouveaux dispositifs de collecte

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux dispositifs de collecte du SMICTOM, Mlle SCHMITT Anne-Pia, M. SIMLER Henri et M. KEUSCH Jean-Jacques ont été nommés référents pour Boesenbiesen. Ces derniers relatent la réunion du 16/01/2009 au cours de laquelle ces nouveaux dispositifs ainsi que la procédure de mise en place ont été présentés.

Il est précisé qu'une réunion de formation à destination du personnel communal, enseignants et des responsables d'association sera organisée courant février 2009. Il est proposé d'associer l'ensemble du Conseil Municipal à cette formation afin que chacun puisse répondre aux interrogations des habitants.

ADOPTE A L'UNANIMITE

f) Friehjohr fer unseri Sproch

Cette année la municipalité, avec le soutien des associations locales, organise à nouveau l'opération « E Friehjohr fer unseri Sproch », le 22 mars 2009. Cette manifestation prendra la forme d'une après-midi récréative. Une première réunion de travail est organisée le jeudi 29/01/2009 à 20h en mairie. Toutes les personnes intéressées pour participer d'une manière ou d'une autre à cette manifestation sont conviées à ladite réunion.

g) Prochaine séance

La prochaine séance du Conseil Municipal, séance budgétaire , aura lieu le samedi 14 mars 2009 à 19h en mairie.